

Directives pour le travail de diplôme 2016

Choix et proposition du sujet et réalisation

Le thème du travail de diplôme doit être décrit dans le document « Mandat de projet » et doit être signé par le mandant.

La description du sujet doit respecter les points suivants :

- 1) Le document "**Mandat de projet**" (modèle HERMES 5) fait partie du dossier remis à la fin du travail.
- 2) Le TD doit comporter un **titre à la fois explicite et synthétique**.

Cadre de réalisation du travail

- L'étudiant-e réalise son travail entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2015, si possible dans le cadre de son stage. Si le stage se termine avant le 30 septembre, la réalisation du travail de diplôme ne s'arrête pas avec le stage et peut continuer jusqu'au 30 septembre.
- Durant l'exécution du travail l'étudiant-e est en relation régulière avec le mandant ou son représentant. Pour les besoins techniques et méthodologiques, il peut faire appel au professeur accompagnant désigné par l'ESIG.

Remise du travail

- 1) La date limite de remise du TD est fixée au **30 septembre 2016, 17 h**. En cas de retard, une pénalité pourra être appliquée sur la note du travail.
- 2) Le dossier à remettre au secrétariat doit contenir **au minimum** une table des matières et des répertoires avec
 - le **Mandat de projet**,
 - le **Plan de gestion du projet** avec les **Annexes** mentionnées dans ces documents,
 - les **Résultats spécifiques au travail** (concept, modèles, application, site, rapport pour choix, solution choisie, etc., ...).
- 3) Le travail sera remis en 3 exemplaires sous la forme suivante :
 - **1 dossier papier** complet dans un classeur (pas de document relié), sans chemises plastiques. La grandeur (largeur) du classeur sera adaptée au contenu. Sur la tranche du classeur devront figurer : le **titre du travail** et son **numéro** défini par l'école, le **nom de l'étudiant-e**. L'application informatique ou le site seront sur un CD, ne pas imprimer le code.
 - **2 dossiers sous forme électronique** (documentation + application) **sur CD / DVD**.
- 4) **Bilan de stage** : le bilan sera rempli en ligne à l'adresse <https://goo.gl/forms/rrHTq2ushrmhqPmR2> au plus tard le **30 septembre**.

Examen (défense du travail et bilan du stage)

Pour la préparation de l'examen qui aura lieu entre le **24** et le **28 octobre 2016**, l'étudiant-e élaborera (après la remise du travail) une **présentation Powerpoint**.

L'examen aura lieu en principe dans les locaux de l'ESIG mais peut également se dérouler dans l'entreprise où a eu lieu le stage (à communiquer au secrétariat d'entente avec le professeur accompagnant).

Pour la défense du travail de diplôme, vous préparez une présentation qui abordera notamment :

- la définition du travail,
- le déroulement de celui-ci,
- les solutions analysées,
- le résultat final,
- les problèmes rencontrés,
- le bilan et les expériences faites,
- les extensions possibles.

Voir annexe **Evaluation du travail de diplôme**

Delémont, le 16 septembre 2016

Annexe : Evaluation du travail de diplôme (p. 3 à 5)

Evaluation du travail de diplôme

Informations aux étudiants et étudiantes

Annexe aux *Directives pour le travail de diplôme*

L'évaluation finale du travail de diplôme passe par la défense. A cet effet, nous vous rendons particulièrement attentif-ve à ce qui suit.

Durée de l'examen final (défense du TD et bilan de stage)

Présentation, démonstration, bilan du stage et questions : 60 min.

Entre le **24 et le 28 octobre 2016**, vous aurez à défendre votre travail, nous vous avons donné quelques indications (propositions) à propos du plan de votre présentation.

Au-delà du plan proposé et des titres des chapitres du Rapport d'appréciation finale du projet, il est important (même si cela tient en quelques mots) d'expliquer votre motivation, de relever les problèmes que vous avez rencontrés, d'expliquer les limites que vous vous êtes fixées (ou les éléments auxquels vous avez renoncés), d'expliquer les extensions possibles.

Au terme de la séance, vous remettrez à l'expert le document de votre présentation.

Cadre d'exécution de la défense

La défense de votre travail est déterminante pour la note finale. Vous avez carte blanche pour en définir la forme, le plan et le contenu. La présentation théorique du travail ne devrait pas dépasser 30 minutes.

Si la défense est réalisée dans les locaux de l'ESIG, un beamer et le poste professeur, avec accès à Internet, sont à votre disposition. Si la défense a lieu dans votre entreprise de stage, vous êtes responsable de la mise à disposition des moyens nécessaires. Nous vous conseillons de tester l'environnement avant !

Calcul de la note du TD

Un facteur de **pondération** est attribué au travail, il est notamment déterminé sur la base de l'effort fourni selon les constats effectués par le professeur accompagnant durant toute la réalisation du travail.

La pondération est globalement définie comme suit :

- 1 : application de la matière apprise pendant les cours suivis durant la formation
- 2 : application de la matière apprise, mais en plus l'étudiant a dû rechercher des informations, faire des choix ou approfondir la matière enseignée dans un cours bloc uniquement ou en atelier pratique
- 3 : l'étudiant a dû faire des recherches sur le projet, sélectionner des critères de décision, faire des choix de matériel ou de logiciel, apprendre un nouveau langage pour développer le travail.

Le facteur de pondération > 1 ne s'applique que si la note de correction du travail est égale ou supérieure à 4.

Exemple de calcul :

Calcul de la note du TD			
	Note correction	Pondération *	Note défense
Professeur référent	4 A	2 B	5 C
Expert externe	4.5 D		4.5 E
Note finale du TD	4.4		

Pondération du travail

- 1 Domaine connu, mise en application du contenu des leçons
- 2 Domaine partiellement connu, recherches d'informations et mise en application
- 3 Domaine nouveau, recherche d'information et mise en application, choix, apprentissages nouveaux

Calcul de la note finale du TD :

Si note A \geq 4

$(\text{Note A} \times \text{pondération}) + (\text{note C}) + (\text{note D}) + (\text{note E}) / (3 + \text{pondération})$

Si note A $<$ 4

$(\text{Note A}) + (\text{note C}) + (\text{note D}) + (\text{note E}) / (4)$